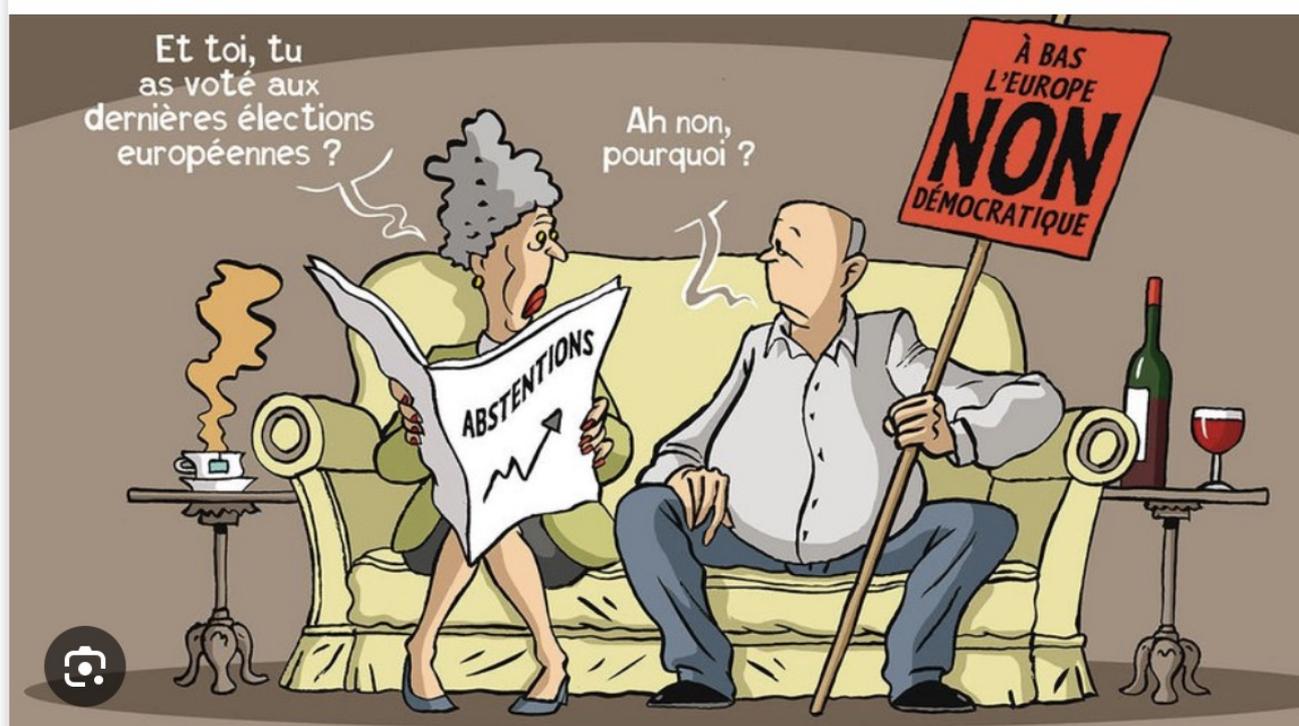


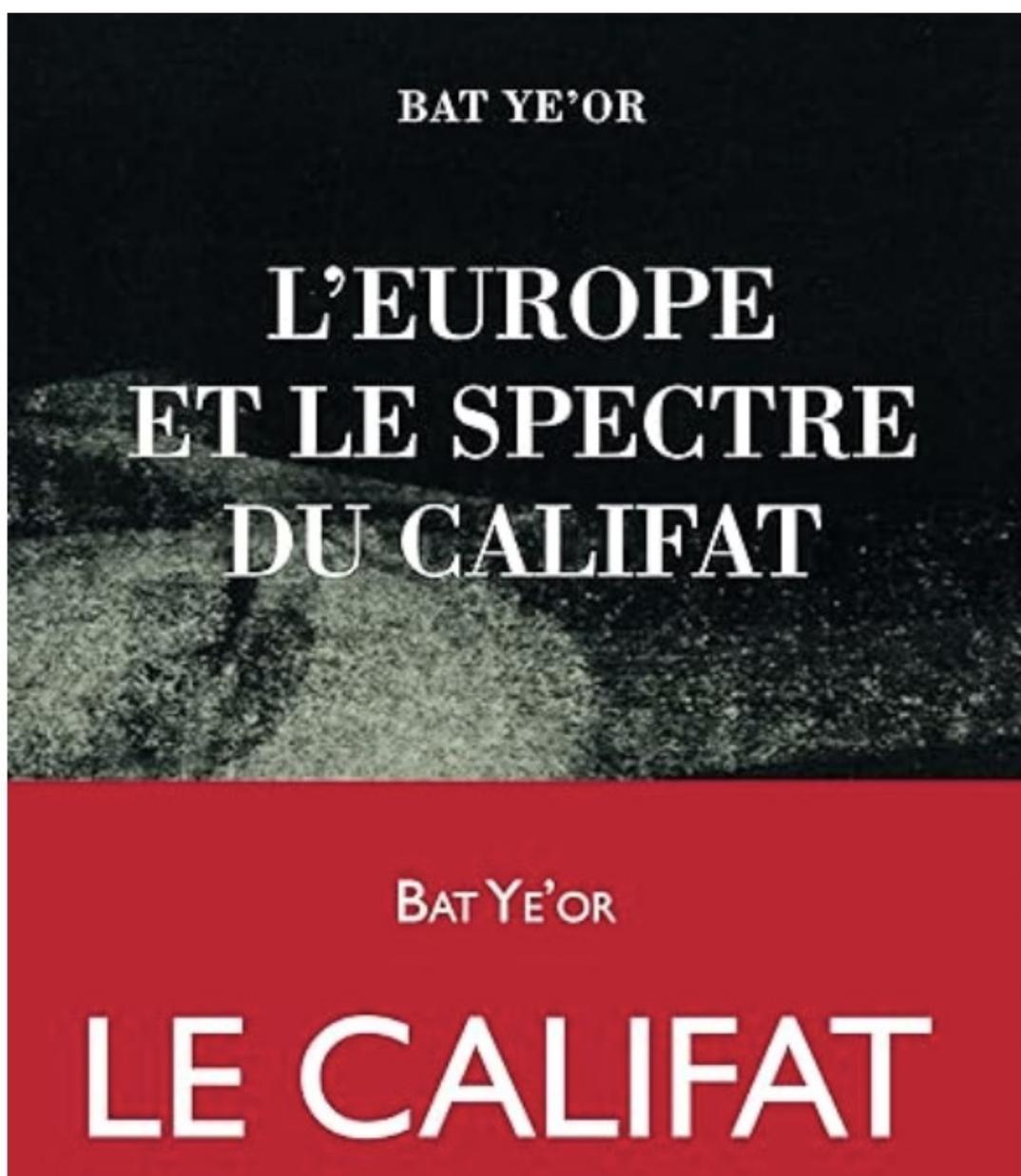
Les dessous européens du droit de vote des étrangers : c'était prévu de longue date

écrit par Christine Tasin | 4 avril 2024



J'ai choisi de publier à nouveau (ci-dessous) un article que

j'avais écrit en décembre 2011 pour *Riposte laïque* car il me semble plus que jamais d'actualité en ces temps de vote aux européennes. Il est clair que, au nom de l'inclusion, l'UE (ainsi que la Macronie et les gauchistes français) a pour but de permettre aux étrangers non européens de voter, de peser... de modifier nos lois, nos valeurs, notre héritage... comme les Anglais en font la triste expérience actuellement



Nous nous sommes clairement opposés au Droit de vote des étrangers, pour un certain nombre de raisons que nous avons déjà évoquées. Il nous semble utile de rappeler un élément essentiel pour comprendre ce qui est en train de se passer à l'échelle mondiale.

Pour cela, il suffit de renvoyer à un livre majeur, de Bat Ye'or dans *L'Europe et le spectre du califat*, publié en 2010.

En effet, elle y démontre, avec une efficacité absolue (et terrifiante), que cette question avait été traitée, de longue date, par la Commission européenne qui avait prévu de reconnaître une citoyenneté européenne active aux étrangers comme moyen d'intégration. Nos dirigeants, de gauche comme de droite appliquant consciencieusement ce programme qui n'apparaît nulle part lors des campagnes électorales mais qui est primordial à leurs yeux.

Il suffit de citer Bat Ye'or, pages 80 à 82 de *L'Europe et le spectre du califat*.

“Les participants à la conférence de Berlin réclamèrent la rédaction d'une Charte culturelle européenne”. [...] Suite à cette conférence, la Commission européenne lança un riche programme d'activités culturelles dans tous les secteurs.[...] La Commission précisait le lien inextricable entre le dialogue interculturel interne aux pays membres de l'UE et la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations au plan international ; elle affirmait la complémentarité entre ces deux domaines.

La Commission avait déjà établi une longue liste de propositions qu'elle avait proposée au Parlement et au Conseil européen concernant l'année européenne du Dialogue Interculturel. Parmi les initiatives planifiées dans les secteurs culturels elle citait la citoyenneté, la politique de l'asile, l'intégration des immigrants, et le combat contre la discrimination, l'exclusion sociale, le racisme, la xénophobie. Elle précisait l'importance du Dialogue dans le contexte du Partenariat Euro-méditerranéen du fait des pays d'origine de nombreux immigrants dans l'UE. [...]

Dans le sommaire des objectifs et actions proposées, la

Commission [insistait](#) :

" sur la nécessité de sensibiliser les citoyens européens et tous ceux vivant dans l'UE sur **l'importance de développer une citoyenneté européenne active ouverte au monde et à la diversité culturelle**, fondée sur les valeurs communes de l'UE de respect pour la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la non-discrimination, la solidarité, les principes démocratiques, et l'Etat de droit, ainsi que **le respect pour les droits de l'homme, y compris ceux des personnes appartenant aux minorités**".

Une note page 6 précisait que dans le but de la présente décision, la notion d'une "citoyenneté européenne active" ne couvrirait pas seulement les citoyens de l'UE tels que définis par l'article 17 du Traité de la Communauté européenne, c'est-à-dire ceux appartenant aux Etats membres, mais **concernait n'importe quel individu vivant de façon permanente ou temporaire dans l'Union européenne**. Une autre note, page 7, précisait qu'il faudrait **rehausser " la contribution des différentes cultures à notre héritage et à nos modes de vie** ; sensibilisant les citoyens européens et toutes les personnes vivant dans l'Union européenne, particulièrement la jeunesse, sur l'importance de rechercher les moyens **d'utiliser le dialogue interculturel** pour réaliser une citoyenneté européenne active ouverte sur le monde, respectueuse de la diversité culturelle et basée sur les valeurs communes de l'Union Européenne. "

Tout est dit. Nos politiques, de gauche ou de droite, ne sont pas stupides, ils n'ont pas d'œillères, ils appliquent délibérément les directives totalitaires d'organisations supra-nationales pour faire disparaître notre pays, son passé, ses valeurs et la démocratie.

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)

Paru le 12 décembre 2011 sur *Riposte laïque*

Terrifiant, non ? 13 ans sont passés, nous, patriotes républicains, cherchons, analysons, débusquons, informons... au prix de nos loisirs, de notre santé parfois, de nos condamnations, des risques que nous prenons... **Et, 13 ans après, à l'heure de voter pour les Européennes, vous auriez encore, dans toute l'Europe, des sourds et aveugles pour voter pour leur mort, celle de leur civilisation, de leurs valeurs, de leurs enfants ? Qui plus est, majoritaires ???**

Merde alors ! **Ne laissons pas faire. Plus que jamais contestons, informons, ne laissons pas les européistes fous et béats nous entraîner dans le fond. Qu'il s'agisse de Macron, de Zemmour, de Marine ou des écolos-gauchos dégénérés.**